



**COMPTE RENDU DE LA 63^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
THORIGNY du 19 Novembre 2022
SALLE LE THOR'ESPACE**

Le contrôle qui vient d'être effectué par les Présidents de Districts fait apparaître que le quorum est largement atteint.

Présents : 56 clubs

Absents : 2 clubs

- A. Coëxienne de Pétanque
- A.P. Brémoise (Président démissionnaire à ce jour)

Les pouvoirs :

- M. LAMANT Dave, Président de la Pétanque Fautaise, donne pouvoir à M. GOUIN Thierry.
- M. SAILLY Gilles, Président de l'Espoir Merventais, donne pouvoir à M. MILHIET Guillaume.
- MME GYPTEAU Marie-Claude, Présidente de la Pétanque Agésinate, donne pouvoir à M. GRANGER Guy
- M. DELETTRES Stéphane, Président de la Boule Chapelloise, donne pouvoir à M. SAUVAGE Marc.
- M. GOURAUD Loïc, Président de la Pétanque Mortagnaise, donne pouvoir à M. FORTIN Michel.
- M. PERCOT Cédric, Président de la Pétanque Ornaysienne, donne pouvoir à Mme BRANDI Jocelyne.
- M. GUIBERT Jean-Claude, Président de la Pétanque Fulgentaise, donne pouvoir à HUC Raymond.
- M. RACHARD Patrick, Président de la Pétanque Angloise, donne pouvoir à Mme TURCOT Odile.
- M. GROUSSIN Claude, Président de Beaulieu Sport Pétanque, donne pouvoir à M. GROUSSIN Joël.
- M. RAGONIT Francis, Président de la Pétanque Islaise, donne pouvoir à Mme SEPTET Patricia.
- Mme CHARTIER Ghislaine, Présidente de la Pétanque Jardaise, donne pouvoir à Mme DURAND Françoise.
- M. BRIOT Philippe, Président de St Jean Pétanque, donne pouvoir M. VIOLLEAU Jean

Le Président déclare ouverte la 63^{ème} Assemblée Générale du Comité de Pétanque de Vendée, le quorum étant atteint.

La parole est donnée à Kévin GUIBOT, Président de la Pétanque Thorignaise qui souhaite la bienvenue à l'assistance. Le président remercie son hôte. Il étend ses remerciements à la municipalité de Thorigny qui nous accueille aujourd'hui. Il salue ensuite les personnalités présentes

En ce début d'AG, je voudrais particulièrement remercier les personnalités présentes, à savoir :

- Mme GABORIAU Alexandra, Maire de Thorigny & Conseillère Départementale
- M. GUIGNARD Jean-Philippe, Président du C.D.O.S.

Les personnalités invitées et excusées :

- M. LEBOEUF Alain, Président du Conseil Départemental représenté par Mme GABORIAU
- Mme PALAGONIA Stéphanie, Présidente UNSS
- M. FROUIN Nicolas, Chargé des Relations Publiques – Crédit Mutuel Vendée

Comme il est de tradition, Le Président demande d'observer une minute de silence en hommage à tous ceux qui nous ont quittés en 2022.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

Prise de parole de Mme GABORIAU Alexandra, Maire de Thorigny & Conseillère Départementale. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants de la 63^{ème} Assemblée Générale et salue la place active qu'occupe la Pétanque Thorignaise dans sa ville et l'encourage à continuer ses actions. Elle développe l'engagement sportif du Conseil Départemental Vendéen dans le sport, sans oublier la pétanque.

Prise de parole de M. GUIGNARD Jean-Philippe, Président du CDOS Vendée, qui à son tour remercie les participants et est heureux d'assister, après des années de covid, à ce rassemblement. Il développe la politique engagée par le CDOS Vendéen à l'approche des J.O.2024 en soulignant certains faits marquants. En effet, la Vendée est reconnue Terre des Jeux avec la participation de 171 communes sur 250. Il nous précise le passage de la flamme olympique en Vendée.

En outre, le 13 décembre 2022, la Vendée sera honorée par Paris 2024 comme le département le plus dynamique à travers son projet Vendée Terre de Sport labellisé Terre de Jeu. Il termine en rappelant l'aspect télégénique de notre sport.



I – ALLOCUTION DU PRESIDENT DEPARTEMENTAL :

Voir brochure page 1.

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Approuvé à l'unanimité

III – RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE DE VENDEE

Le rapport d'activité est présenté par Gabriel LABROUSSE, Secrétaire Général.

Présentation du rapport d'activité, voir brochure pages 2 à 8.

Pour éviter l'énumération répétitive des Champion(ne)s Mme AMIAUD Nathalie a réalisé un diaporama du palmarès sportif de la Saison.

Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

IV – RAPPORT FINANCIER DU COMITE DE VENDEE

Rapport Financier de Marie-Claude GYPTEAU présenté par Jacky DROUET.

Rapport financier (brochure pages 9 à 11)

Bilan (brochure page 12)

Compte de résultat (brochure page 13)

Prise de parole des vérificateurs aux comptes : Mme BRANDI Jocelyne & M. LAIDIN Daniel. Ce dernier procède à la lecture de leurs conclusions qui approuvent la probité des comptes. Ils appellent au vote positif du rapport financier.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Remerciements aux Trésoriers et aux Vérificateurs aux Comptes.

Approbation de Messieurs Jacky BELZ & Jacques BREGER comme Vérificateurs aux Comptes pour les années 2023 et 2024.

V- MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR ET ANNEXES

Présentation du règlement intérieur et annexes.

Ce dernier a été adressé à chaque président avant l'Assemblée Générale. Quelques précisions sont demandées, des réponses sont apportées.

Le Règlement Intérieur est approuvé à l'unanimité.

VI- PRESENTATION DU BUDGET 2023

Présentation du budget 2023 par Jacky DROUET (Voir brochure page 14).

Ce budget a été élaboré en tenant compte des éléments suivants :

- Légère augmentation du nombre de licenciés
- Augmentation du prix de la participation par joueur aux Championnats Départementaux : +2€ soit 4€
- Participation par joueur aux Challenges de Vendée : 2€
- Revalorisation des frais pour les divers championnats (+7.5%)
- Un Championnat de France en plus

La discussion est engagée sur différents points du budget. Après de longs échanges, nous passons à l'approbation :

Contre : 7 – Abstention : 4 – Pour : 45

Le Budget Prévisionnel est approuvé.

En application de l'article 9-62 du R.I., nous proposons une augmentation de la licence de 1€ pour 2024.

Cette augmentation est approuvée à l'unanimité.



Le trésorier passe à l'approbation des tarifs pour 2023

Ces derniers sont adoptés à l'unanimité.

Le Président remercie les trésoriers pour le travail accompli.

VII – PAROLE AUX COMMISSIONS

Voir brochure de la page 15 à 24.

VIII– QUESTIONS DIVERSES

Le Président en termine avec le traitement des questions diverses :

Question du Club Haut Bocage Pouzauges :

Serait-il possible de mettre les journées CDC le samedi au lieu du dimanche (de plus en plus compliqué de trouver un restaurant ouvert, avec des prix raisonnables)

Et que ces journées soient plutôt en Septembre qu'en Octobre, même si le réchauffement climatique nous offre de belles arrière-saisons.

Question Club Pétanque Chantonnaisienne :

Il faudrait envisager de mettre les journées de championnat des clubs open les samedis plutôt que les dimanches. En effet il devient quasiment impossible de trouver un restaurant qui fait des prix attractifs et en mesure de recevoir une soixantaine de joueurs. A Chantonnay c'est devenu impossible.

. Réponse du CD85 :

Nous allons effectuer dans les semaines qui suivent l'AG un sondage auprès de tous les Président(e)s demandant s'ils préfèrent le Samedi ou le Dimanche pour les journées de CDC.

En outre, l'application ne pourra se faire qu'en 2024 si majorité il y a car le calendrier 2023 est établi et inamovible.

Quant à la notion de Septembre plutôt qu'Octobre, nous serons contraints de suivre le calendrier unique fédéral.

Question du Club La Roche Pétanque :

Lors des tirages des championnats, doublette et triplète, un seul nom apparaît pour chaque équipe, par conséquent il serait peut-être utile et intéressant, dans la mesure du possible bien sûr, de joindre le fichier complet des inscrits.

. Réponse du CD85 :

Nous mettrons désormais la liste exhaustive des équipes sur le site.

Questions du Club Pétanque Chantonnaisienne :

1. L'Article 14 du règlement administratif et sportif dit que l'engagement de 4 Euros pour un concours donc il coule de source que 5 € pour une formule AB et 6€ pour une formule ABC.

. Réponse CD85 à la question 1

L'engagement pour un concours départemental est de 4€ quelle que soit la formule.

2. A la page 27 du même règlement il est dit que : < Les joueurs ou joueuses ayant gagné deux parties dans la compétition principale doivent dans la mesure du possible, recevoir une indemnité au moins égale au montant de l'engagement >. Comment se fait il que le cadrage du concours B ne soit plus rémunéré.

. Réponse CD85 à la question 2

Cela n'est pas de notre ressort mais c'est Fédéral.

Le logiciel Gestion Concours ne prend pas en compte le cadrage du B.

3. Quand la feuille d'indemnité pour les concours en poules sera-t-elle disponible avec Gestion concours (pour supprimer les concours 55 ans et plus du logiciel ça doit être plus facile).

. Réponse CD85 à la question 3

Nous n'avons pas d'informations concernant ce thème.



4. Quand est-ce que la fédération pensera à passer le calendrier olympique avant de penser à intégrer les J.O.

. Réponse CD85 à la question 4

Nous ferons remonter cette demande.

5. Comment se fait-il qu'un concours ouvert à tous soit possible un week-end de championnat alors qu'il est impossible d'organiser un officiel durant ces week-ends surtout le dimanche alors que seules 16 équipes sont concernées par le championnat.

. Réponse CD85 à la question 5

Il est possible, contrairement à vos dires, d'organiser un concours officiel le dimanche si on se trouve en dehors du district organisant le Championnat.

IX- REMISES DES RECOMPENSES

Le Challenge Guyot est remis à la Pétanque Sablaise pour sa première place. Le club Achards Vendée Pétanque termine deuxième.

Il a été remis ensuite le Challenge Espoir à la Pétanque Challandaise.

Des trophées ont été remis :

CDC Vétéran (Pétanque Chaumoise)

CDC Minime/Benjamin (Pétanque Challandaise)

CDC Cadet/Junior (Les Minots Fontenaisiens)

S'en suit la remise des récompenses (bons d'achats) :

Classements Minimales

Jadys COURAJOUD (Pétanque Challandaise)

Maëlys PADIOLLEAU (Pétanque Challandaise)

Sara MAQUIGNEAU (Dompierre Sport Pétanque)

Classements Cadets

Alan CHABOT-MICHELET (Dompierre Sport Pétanque)

Donovan MICHAUD (Pétanque Fontenay Vendée)

Malik THERAU (Pétanque Ornaysienne)

1^{er} au CRC Jeunes Cadets/Juniors

Bastien HYVON-Enzo TUCCONI-Gabriel BERLAND-Maxence LARIGNON (AB Doixeraine)

Noa GUILLOT & Matt LOIR (Pétanque Fontenay Vendée)

Trophée des Elites

Gabriel BERLAND & Bastien HYVON (AB Doixeraine)

Vice-Champion d'Europe

Bastien HYVON (AB Doixeraine)

Le Secrétaire Général donne lecture des noms de l'ensemble des récipiendaires des diplômes d'honneur FFPJP, des médailles de bronze, des médailles d'argent, de la médaille d'or.

Les médailles de bronze et les médailles d'argent sont remises par différents membres du Comité Directeur.

La médaille d'or a été remise par M. Jean-Pierre BURY, Président du C.D.85 à M. Etienne NOMBALAI du club de la Pétanque Aubinoise.

Médailles et Diplômes : Voir brochure page 25.



Nos travaux étant terminés, le Président prononce la clôture de cette 63ème Assemblée Générale 2022 et donne rendez-vous pour la prochaine qui aura lieu le Samedi 18 Novembre 2023 - District de Fontenay.

Merci de votre participation active.

Bon retour à tous, à bientôt sur les terrains et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Secrétaire Général

Gabriel LABROUSSE

Le Président du Comité de Vendée

Jean-Pierre BURY